

AIDE-MÉMOIRE

POUR LES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

(Version novembre 2025)

Prélèvement sanguin

Santé et Services sociaux Québec Hôpital SN BXXXXX

PROGRAMME QUÉBÉCOIS DE DÉPISTAGE NÉONATAL SANGUIN

ENFANT

NOM DE LA MÈRE _____
ADRESSE _____
TÉLÉPHONE _____
MÉDECIN _____

SI BÉBÉ TRANSFÉRÉ D'HÔPITAL
DE _____ À _____

État de l'enfant: Normal Pathologique
Prématuré Âge gestationnel (en semaines) _____
Transfusion (s'il y a lieu): Pré-transfusion Post-transfusion

Parent informé du dépistage: accepte refuse
Si refus, signature du parent _____
Signature du/de la professionnel(l)e _____

SEXUE M F

POIDS AU PRÉLÈVEMENT GRAMMES

DATE DE NAISSANCE ANNÉE MOIS JOUR HR.

DATE DU PRÉLÈVEMENT ANNÉE MOIS JOUR HR.

Alimentation: sein lait commercial
mixte (sein + lait commercial) Parentérale

SN BXXXXX

REF 105XXXXX RevAA YYYY-MM Biohazard Eastern Business Forms 530 Old Supply St. Galt, ON N1G 1C6



Programme québécois de dépistage néonatal sanguin (PQDNS)

(Le CHU de Québec-Université Laval est le fiduciaire du PQDNS pour le MSSS)

Favoriser une bonne compréhension du programme pour les parents.



Il est important d'utiliser les termes suivants :

- Prélèvement du Programme québécois de dépistage néonatal sanguin
- Prélèvement du PQDNS
- Prélèvement du dépistage néonatal sanguin



Évitez d'utiliser ces termes qui ne sont pas appropriés :

- Le PKU
- Le PHENYL
- Le MMH
- Prélèvement du Canada
- Chromato...



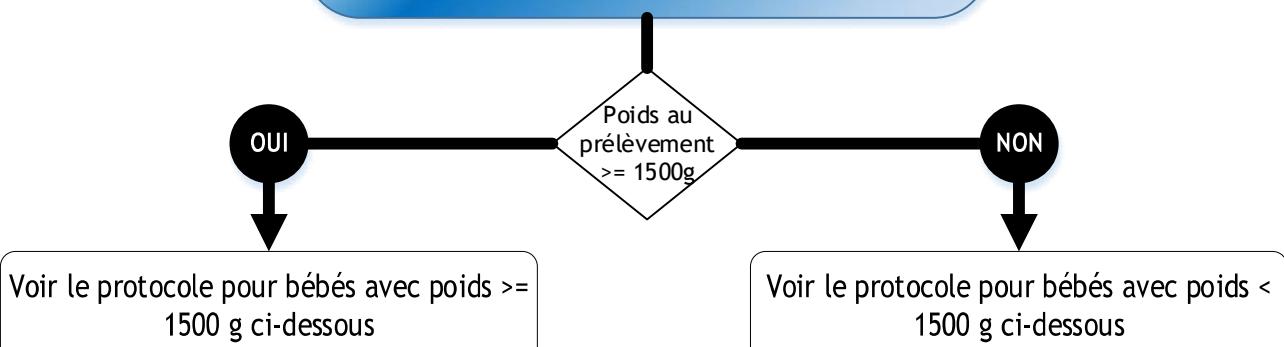
Notez que l'établissement qui prélève est responsable d'effectuer un prélèvement adéquat ainsi que de l'exactitude des informations données au PQDNS (cf cadre de référence du MSSS pour le PQDNS).

Aucune reproduction complète ou partielle de ce document n'est permise sans l'autorisation écrite du CHU de Québec-Université Laval
© CHU de Québec-Université Laval

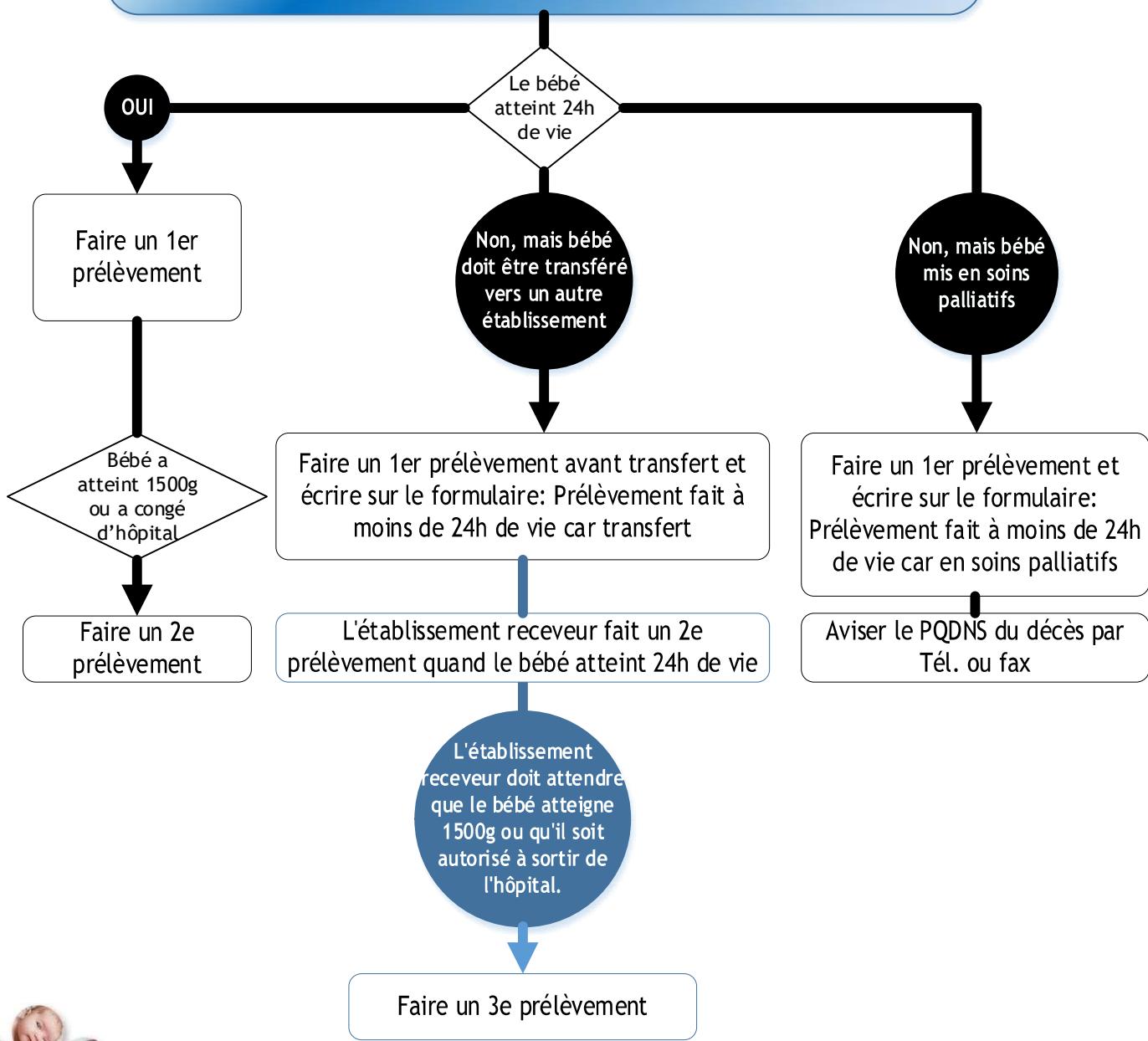
Crédit : YG, MTB, MC, AD et JAD, PQDNS CHU de Québec-Université Laval, 2024



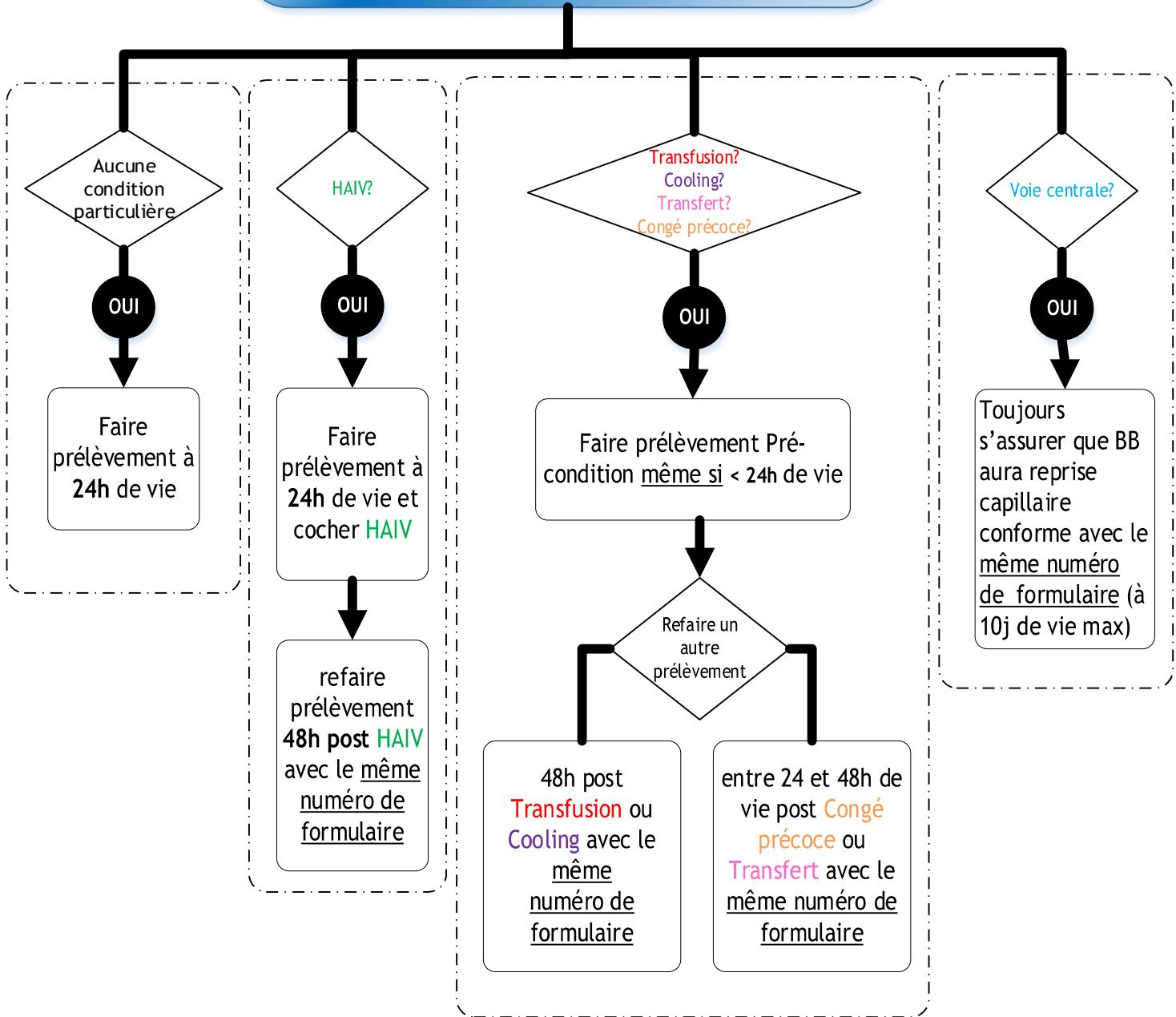
Prélèvement pour PQDNS



Protocole pour bébés avec poids < 1500 g ci-dessous



Protocole pour bébés avec poids >= 1500 g



**Voir les protocoles détaillés pour les conditions pour plus amples renseignements



TABLEAU RÉCAPITULATIF DES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE PRÉLÈVEMENT

Voie centrale	Transfert :	HAIV	Transfusion	Cooling
	Le choix du bon protocole de transfert est essentiel. Il en existe deux			
Si poids <1kg ré-prélever capillaire lorsque poids atteint de 1kg	Prélever Avant transfert	Prélever Pré-HAIV ou pendant l'HAIV à 24h de vie	Prélever Pré-transfusion	Prélever Pré-Cooling
Sinon ré-prélever capillaire le plus tôt possible, maximum de 10jrs de vie	Re-prélever à 24h de vie après transfert (et suivre les protocoles)	Re-prélever 48h Post-HAIV*	Re-prélever à 24h de vie après transfusion	<u>Ne pas</u> prélever à 24h de vie sous cooling



*Protocole pour HAIV/TPN/ D10%+AA3%

BB > 1.5 kg au prélèvement :

Si impossible de prélever PRÉ-HAIV entre 24 et 48 h de vie alors faire un prélèvement pendant l'HAIV entre 24 et 48 h de vie (**SPÉCIFIER QUE L'ENFANT EST SOUS HAIV**)

ET

TOUJOURS faire un prélèvement **48 h POST-HAIV**

BB < 1.5 kg au prélèvement :

Si impossible de prélever PRÉ-HAIV entre 24 et 48 h de vie alors faire un prélèvement pendant l'HAIV entre 24 et 48 h de vie (**SPÉCIFIER QUE L'ENFANT EST SOUS HAIV**)

ET

REGROUER le protocole SCID 1.5 kg et le post HAIV

(Donc attendre que le bébé atteigne 1.5 kg pour le post HAIV)

En tout temps :

- Bien remplir le formulaire et indiquer si présence d'*i/leus* méconial
- Bien indiquer si l'enfant est sous HAIV
- Laisser sécher à l'air libre et non au sèche-cheveux, à l'abri de la lumière directe
- Envoyer au PQDNS dans les plus brefs délais. Les délais prélèvement/envoi ne doivent pas excéder 24 h ouvrables



NE JAMAIS PRENDRE POUR ACQUIS QUE LE DÉPISTAGE A ÉTÉ FAIT



Protocole pour TRANSFERT

De l'établissement de naissance A vers l'établissement B (différent de congé précoce)

	Si âge < 24 h de vie	Si âge > ou = 24 h de vie
AVANT TRANSFERT (Établissement de naissances A)	<ul style="list-style-type: none"> Faire le prélèvement Remplir le formulaire de prélèvement Remplir la section du formulaire TRANSFERT Laisser sécher (pas de sèche-cheveux et à l'abri de la lumière) Envoyer dans les plus brefs délais Transmettre à Hôpital B le numéro de formulaire de ce 1^{er} prélèvement 	<ul style="list-style-type: none"> Faire le prélèvement Remplir le formulaire de prélèvement Remplir la section du formulaire TRANSFERT Laisser sécher (pas de sèche-cheveux et à l'abri de la lumière) Envoyer dans les plus brefs délais Informér Hôpital B que le prélèvement de dépistage néonatal sanguin est fait et leur transmettre le numéro.
APRÈS TRANSFERT (Établissement B)	<ul style="list-style-type: none"> Prélever dès qu'âge > ou = 24 h de vie (<i>sauf exception cooling</i>) et selon les protocoles établis. Si vous avez l'information qu'il a été fait avant transfert : utiliser un formulaire de votre hôpital, rayer (faire une ligne sans effacer le numéro sur votre formulaire) et inscrire le numéro du 1^{er} prélèvement (ex: E12345) Remplir le formulaire au complet Laisser sécher (pas de sèche-cheveux et à l'abri de la lumière) Envoi au PQDNS dans les plus brefs délais. Les délais prélèvement/envoi ne doivent pas excéder 24 h ouvrables 	<p>Se faire CONFIRMER que A a fait le prélèvement :</p> <p>SI OUI: NE PAS REFAIRE (Suivre les protocoles selon état du bébé)</p> <p>SI NON:</p> <ul style="list-style-type: none"> Faire le prélèvement Laisser sécher (pas de sèche-cheveux et à l'abri de la lumière) Envoi au PQDNS dans les plus brefs délais. Les délais prélèvement/envoi ne doivent pas excéder 24 h ouvrables



NE JAMAIS PRENDRE POUR ACQUIS QUE LE DÉPISTAGE A ÉTÉ FAIT



Protocole pour BB transféré du Grand-Nord (Nunavik) vers Montréal

(Différent de **congé précoce**)

	Si âge < 24 h de vie	Si âge > ou = 24 h de vie
AVANT TRANSFERT Le centre accoucheur du Nord	<ul style="list-style-type: none"> Faire le prélèvement Remplir le formulaire de prélèvement Remplir la section du formulaire TRANSFERT Laisser sécher (pas de sèche-cheveux et à l'abri de la lumière) Envoyer dans les plus brefs délais si possible avec le BB à Montréal Transmettre à Hôpital receveur de Montréal le numéro de formulaire de ce 1er prélèvement 	<ul style="list-style-type: none"> Faire le prélèvement à 24h de vie Remplir le formulaire de prélèvement Remplir la section du formulaire TRANSFERT Laisser sécher (pas de sèche-cheveux et à l'abri de la lumière) Envoyer dans les plus brefs délais si possible avec le BB à Montréal Inform Hôpital receveur de Montréal que le prélèvement est fait et leur transmettre le numéro.
APRÈS TRANSFERT Le centre receveur à Montréal	<p>Si un BB arrive avec un prélèvement effectué au Nord à moins de 24 h de vie :</p> <ul style="list-style-type: none"> Envoyer le prélèvement au PQDNS dans les plus brefs délais, idéalement dans les 24 h ouvrables. <p>Un nouveau prélèvement est requis, le faire dès que le bébé atteint 24 h de vie (sauf exception cooling). Suivre les protocoles en fonction de l'état du bébé pour tout nouveau prélèvement</p> <ul style="list-style-type: none"> Si un prélèvement a été fait avant le transfert : <ul style="list-style-type: none"> Utiliser un formulaire de votre hôpital Rayer le numéro sans l'effacer et inscrire celui du 1er prélèvement fait au Nord (ex. : E12345) Remplir le formulaire en entier Laisser sécher à l'air libre, à l'abri de la lumière (sans sèche-cheveux) Envoyer au PQDNS dans les plus brefs délais, idéalement dans les 24 h ouvrables suivant le prélèvement. 	<p>Si un BB est arrivé avec un prélèvement effectué au Nord à 24 h de vie :</p> <ul style="list-style-type: none"> Envoyer le prélèvement au PQDNS dans les plus brefs délais, idéalement dans les 24 h ouvrables. Suivre les protocoles en fonction de l'état du bébé pour tout nouveau prélèvement. <p>Sinon si un BB est arrivé sans le prélèvement effectué au Nord à 24 h de vie:</p> <ul style="list-style-type: none"> Refaire le prélèvement. Le laisser sécher à l'air libre, sans sèche-cheveux et à l'abri de la lumière. Envoi au PQDNS dans les plus brefs délais. Les délais prélèvement/envoi ne doivent pas excéder 24h ouvrables



NE JAMAIS PRENDRE POUR ACQUIS QUE LE DÉPISTAGE A ÉTÉ FAIT



Protocole pour TRANSFUSION <24h

(culots, plasma, Ig, plaquettes, albumine)

Prélever PRÉ-TRANSFUSION juste AVANT la procédure

(bien spécifier que l'enfant est pré-transfusion),

Refaire à 24h de vie (inscrire que transfusion reçue)

ET

TOUJOURS refaire un prélèvement **48 h POST-TRANSFUSION**

(bien l'inscrire sur le formulaire)

En tout temps :

- Bien remplir le formulaire et indiquer si présence d'*ileus* méconial
- Bien indiquer si l'enfant est sous HAIV et/ou PRÉ ou POST-COOLING et/ou TRANSFUSION
- Laisser sécher à l'air libre et non au sèche-cheveux, à l'abri de la lumière directe
- Envoyer au PQDNS dans les plus brefs délais. Les délais prélèvement/envoi nedoivent pas excéder 24 h ouvrables



NE JAMAIS PRENDRE POUR ACQUIS QUE LE DÉPISTAGE A ÉTÉ FAIT



Protocole pour COOLING

Prélever PRÉ-COOLING juste AVANT la procédure

(Bien spécifier que l'enfant est pré-cooling)

ET

TOUJOURS refaire un prélèvement 48 h POST-RÉCHAUFFEMENT

(Ne pas prélever à 24h de vie sous cooling, ceci est la SEULE exception.

*Vous pouvez regrouper le post HAIV / TPN et post cooling pour un maximum de 8j de vie.)

En tout temps :

- Bien remplir le formulaire et indiquer si présence d'ileus méconial
- Bien indiquer si l'enfant est sous HAIV et/ou PRÉ ou POST-COOLING et/ou TRANSFUSION
- Laisser sécher à l'air libre et non au sèche-cheveux, à l'abri de la lumière directe
- Envoyer au PQDNS dans les plus brefs délais. Les délais prélèvement/envoi ne doivent pas excéder 24 h ouvrables



NE JAMAIS PRENDRE POUR ACQUIS QUE LE DÉPISTAGE A ÉTÉ FAIT



CONGÉS PRÉCOCES et Protocole non-résidents SANS RAMQ

(Bébé quitte avant 24 h de vie)

AVANT LE DÉPART, 3 points à effectuer :

1. Prélever lors du départ et BIEN REMPLIR les informations demandées sur le formulaire de prélèvement (crucial à l'interprétation)
2. Donner aux parents un autre formulaire du PQDNS (**SANG**) où vous aurez barré le numéro de formulaire en haut à droite, en bas à gauche et sur le buvard.



ET inscrire le même numéro de formulaire que celui inscrit sur le premier prélèvement. Gardez une trace de cette action dans vos dossiers.

3. Donner les instructions PRÉCISES de l'endroit où les parents doivent faire refaire le prélèvement du nouveau-né.
Bien faire comprendre aux parents l'importance du dépistage néonatal sanguin afin d'avoir un autre prélèvement le plus tôt possible entre 24 et 48 h de vie.



NE JAMAIS PRENDRE POUR ACQUIS QUE LE DÉPISTAGE A ÉTÉ FAIT



Si prélèvement fait via voie centrale

Si pour une raison de grande instabilité du bébé vous avez prélevé le test par voie centrale (COA, Picc Line, etc) ayant de l'héparine



Toujours s'assurer que la reprise de test sera effectuée capillaire

- Si ≤ 1.0 kg : refaire capillaire lorsque poids atteint son 1.0 kg,
au maximum à 10j de vie
- Si >1.0 kg : refaire capillaire le plus tôt possible
au maximum à 10j de vie

En tout temps :

- Bien remplir le formulaire en indiquant que **prélevé par voie centrale** (ex. : fait via voie artérielle) au verso du formulaire
- Bien indiquer si l'enfant est sous HAIV et/ou PRÉ ou POST-COOLING et/ou TRANSFUSION
- Laisser sécher à l'air libre et non au sèche-cheveux, à l'abri de la lumière directe
- Envoyer au PQDNS dans les plus brefs délais. Les délais prélèvement/envoi ne doivent pas excéder 24h ouvrables



NE JAMAIS PRENDRE POUR ACQUIS QUE LE DÉPISTAGE A ÉTÉ FAIT



Protocole SCID pour bébé < 1.5 kg

Lorsque bébé a un poids plus petit que 1.5 kg au prélevement de son 24h de vie
(Incluant prématurés et RCIU)



Reprendre prélèvement capillaire dès que BB a atteint son 1.5 kg (et qu'il est toujours hospitalisé)

*Regrouper le protocole 1.5 kg et le post HAI

En tout temps :

- **Toujours cocher la case si bébé est prématué pour <37 semaines**
- Bien inscrire le poids
- Bien indiquer si l'enfant est sous HAI et/ou PRÉ ou POST-COOLING et/ou TRANSFUSION
- Laisser sécher à l'air libre et non au sèche-cheveux, à l'abri de la lumière directe
- Envoyer au PQDNS dans les plus brefs délais. Les délais prélèvement/envoi ne doivent pas excéder 24h ouvrables



NE JAMAIS PRENDRE POUR ACQUIS QUE LE DÉPISTAGE A ÉTÉ FAIT



Protocole pour ileus méconial (ou obstruction intestinale)

Si SUSPICION d'ileus méconial: refaire le test post évacuation de la première selle car risque élevé de faux négatif en FK.

Si DIAGNOSTIC d'ileus méconial : refaire le test 72h post évacuation de la première selle post chirurgie réanastomose (voir [lignes directrices](#) pour ileus méconial et Fibrose Kystique car risque élevé de faux négatif en FK).

Si STOMIE : voir [lignes directrices](#) pour la FK : demandant une [biologie moléculaire diagnostique](#) effectuée par le laboratoire de génétique et non par le PQDNS, car risque élevé de faux négatif en FK.

En tout temps :

- Bien remplir le formulaire en indiquant la présence d'ileus méconial
- Bien indiquer si l'enfant est sous HAIV et/ou PRÉ ou POST-COOLING et/ou TRANSFUSION
- Laisser sécher à l'air libre et non au sèche-cheveux, à l'abri de la lumière directe
- Envoyer au PQDNS dans les plus brefs délais. Les délais prélèvement/envoi ne doivent pas excéder 24h ouvrables



NE JAMAIS PRENDRE POUR ACQUIS QUE LE DÉPISTAGE A ÉTÉ FAIT



Procédure pour les CAS SOCIAUX (T.S. ou DPJ)

Nous notons une augmentation de cas nécessitant l'intervention d'une travailleuse sociale à la naissance. **Il est très important que le PQDNS soit au courant** de ceci afin que nous puissions intervenir adéquatement auprès de la « famille » s'occupant de l'enfant. Nous allons toujours communiquer avec la TS au dossier du bébé AVANT toute action de notre part afin de bien suivre les directives juridiques.

1) S'il y a un travailleur social au dossier de l'enfant,
inscrire au verso du formulaire le nom de la T.S. ainsi que le numéro de téléphone où nous pouvons le/la rejoindre.

2) S'il y a un intervenant / travailleur social dans un contexte « d'Alerte DPJ » en vue d'une adoption :

- Inscrire le nom de la mère biologique qui a accouché du bébé (les BB Inconnu de mère *Inconnu* seront refusés)
- Nous mentionner que c'est une adoption possible
- Inscrire le nom de l'intervenante de la DPJ au dossier (au verso du formulaire) ainsi que le numéro de téléphone où nous pouvons la rejoindre



NE JAMAIS PRENDRE POUR ACQUIS QUE LE DÉPISTAGE A ÉTÉ FAIT



PROTOCOLE POUR MÈRE PORTEUSE

De plus en plus de bébés naissent de mères porteuses et il est **important** que les coordonnées que nous avons sur le formulaire de dépistage néonatal sanguin soient celles des **parents qui auront la garde légale de l'enfant.**

Vous devez :

- 1) Identifier le formulaire au nom de l'enfant ;
- 2) Spécifier si ce sont les coordonnées de la mère porteuse, et inscrire au verso du formulaire les coordonnées des parents adoptifs.



NE JAMAIS PRENDRE POUR ACQUIS QUE LE DÉPISTAGE A ÉTÉ FAIT



Protocole en présence de suspicion de maladies

- Le prélèvement est toujours considéré comme urgent, très important et potentiellement infectieux
- Lors du prélèvement, dans le cas où le bébé, un membre de la famille/ou autre personne aurait eu des contacts et/ou serait suspecté(e) d'une maladie infectieuse (ex. : COVID-19, SARM, ERV, INFLUENZA, TUBERCULOSE, etc) SVP, en plus de suivre les recommandations du Programme de Prévention et Contrôle des Infections (PPCI) en vigueur dans votre établissement pour limiter les risques pour tous les intervenants:
 - Remplir le formulaire et faire le prélèvement de l'enfant
 - Faire sécher l'échantillon correctement
 - Mettre le tout (formulaire avec son papier buvard) dans un petit sac (biohazard/biorisque ou semblable) en nous spécifiant sur le sac la maladie (ex. : COVID-19)
 - Fermer le sac et nous envoyer le tout dans l'enveloppe à cet effet

En tout temps :

- **Bien indiquer si l'enfant est sous HAIV et/ou PRÉ ou POST-COOLING et/ou TRANSFUSION**
- Laisser sécher à l'air libre et non au sèche-cheveux, à l'abri de la lumière directe
- Envoyer au PQDNS dans les plus brefs délais. Les délais prélèvement/envoi ne doivent pas excéder 24h ouvrables



NE JAMAIS PRENDRE POUR ACQUIS QUE LE DÉPISTAGE A ÉTÉ FAIT

